**Aides à l’exploitation de services réguliers de transport combiné** **de marchandises alternatifs au mode tout routier pour l’année 2025**

**Fiche C.2. – Engagements signés du bénéficiaire**

Je soussigné, (prénom / nom), agissant en qualité de (…) de la société (raison sociale de la société), dans le cadre de l’appel à manifestation d’intérêt pour recenser les services réguliers de transport combiné de marchandises de l’année 2025, atteste sur l’honneur l’exactitude des éléments suivants :

* Toutes les UTI figurant dans le tableau des services 2025 (C.2) sont uniquement des flux conteneurisés (conteneur, caisse mobile) ou des véhicules routiers (camion, remorque, semi-remorque, train routier, ensemble articulé) :

Oui

Non

* Toutes les UTI figurant dans le tableau des services 2025 (C.2) sont transbordées, sans empotage ni dépotage, depuis ou vers un mode massifié (ferroviaire, fluvial ou maritime courte distance) dans un terminal multimodal situé en France continentale ouvert à tout opérateur de transport combiné ou commissionnaire de transport de manière transparente et non discriminatoire.

Oui

Non

* Ces transbordements sont tous directement précédés et/ou suivis d’un pré ou post acheminement routier (ou maritime « deepsea »), que je suis en capacité de documenter sur demande de l’administration :

Oui

Non

* Tous les services figurant dans le tableau des services 2025 (C.2) constituent une réelle alternative à un parcours routier en France métropolitaine :

Oui

Non

* Tous les services figurant dans le tableau des services 2025 (C.2) sont commercialement ouverts, dans des conditions transparentes et non discriminatoires, à tout client qui en ferait la demande et sont réguliers, c’est-à-dire que ces services circulent selon une fréquence et des jours et horaires de circulation qui sont connus d’avance et publiés sur le site internet de l’entreprise (ou le cas échéant sur le site internet d’une entreprise appartenant au même groupe) :

Oui

Non

***Adresse du******site internet******de l’entreprise ou du groupe*** *où le plan de transport est consultable (jours, horaires et fréquence des services) :*

* Tous les services figurant dans le tableau des services 2025 (C.2) ont un parcours principal entre terminaux d’au moins 80 km, ou concernent des services de déchets ou de distribution urbaine :

Oui

Non

* Chaque UTI comptée dans le tableau des services 2025 (C.2) n’est comptabilisée qu’une seule fois (aucune UTI n’est comptabilisée sur plusieurs services ou plusieurs fois sur un même service) et je suis en capacité de documenter le décompte de ces UTI sur demande de l’administration :

Oui

Non

Fait à (lieu), le (date)

Signature et cachet de l’entreprise